



Distr, LIMITEE

UNEP(DEPI)/CAR WG 42/INF.19  
17 mai 2021

Original : ANGLAIS

---

Neuvième réunion du Comité Consultatif Scientifique et Technique (STAC) du Protocole Relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes

Réunion virtuelle, du 17 au 19 mars 2021

## EFFICACITÉ DE LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES (PAME) DES SITES SPAW

*Pour des raisons de santé et de sécurité publiques associées à la pandémie de COVID-19, cette réunion est organisée virtuellement. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de la réunion par voie électronique pour téléchargement si nécessaire.*

# EFFICACITÉ DE LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES (PAME) DES SITES SPAW

## Rapport d'expertise



---

Octobre 2020

Coordination : Secrétariat à la Convention de Carthagène, Programme régional PEC d'ONU-Environnement (Ileana C Lopez)

**Auteur principal** : Ankur Deb

Auteurs contributeurs : Les gestionnaires d'AMP Les AMP inscrites au titre du Protocole SPAW et les Points focaux nationaux  
Ileana Lopez (PEC-PNUE)

**Pour toute citation : Programme des Nations Unies pour l'Environnement – Programme pour l'Environnement des Caraïbes Octobre 2020. Efficacité de la gestion des aires protégées (PAME) appartenant aux sites SPAW : Rapport d'expertise, Jamaïque, Kingston**

### **Données de publication du PEC-PNUE**

Efficacité de la gestion des Aires protégées (PAME) appartenant aux sites SPAW : Rapport d'expertise.  
Kingston, Jamaïque, 2020. Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), Programme pour l'Environnement des Caraïbes (PEC), Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW)

24 p.

La reproduction en tout ou en partie des informations contenues dans la présente publication est autorisée par le PEC-PNUE, à condition que l'organisme ou l'individu cite dûment le PEC-PNUE comme source.

Une initiative du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) financée par l'Union européenne. Ce document a été produit sous financement de l'Union européenne et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Les opinions et les vues qui y sont exprimées ne sauraient en aucun cas refléter l'opinion officielle de l'Union européenne ou celle du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

La présente publication traite des informations relatives à l'efficacité de la gestion de toutes les Zones protégées inscrites au titre du Protocole SPAW. Recueillies dans le cadre d'une enquête, ces informations ont été obtenues auprès des gestionnaires d'Aires protégées et portent sur leurs expériences respectives en matière de gestion. Les réponses données aux questions ouvertes et fermées ont été analysées à l'aide de tableaux, de graphiques et d'autres outils objectifs. Les lacunes rencontrées ont également été relevées. Le présent rapport a été élaboré de manière à être révisé au fil du temps en fonction de nouvelles données recueillies ou des mises à jour des données existantes pour chaque zone protégée. S'agissant des questions et requêtes concernant une zone protégée spécifique, il serait préférable de consulter leur gestionnaire/conservateur respectif.



## TABLE DES MATIÈRES

Remerciement.....	4
Liste des Figures.....	5
Introduction.....	6
Enquête sur l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME).....	7
Observations.....	9
Tableaux, graphiques et réponses aux questions ouvertes telles que notées.....	11
Analyse.....	20
Lacunes et points à améliorer.....	23
Références.....	24

# Remerciements

La présente publication fait suite à une analyse des réponses recueillies auprès des différents Gestionnaires/Conservateurs des Aires protégées SPAW dans le cadre d'une enquête. Nous sommes grandement reconnaissants à l'endroit des gestionnaires participants pour leur contribution et nous remercions spécialement les Points focaux nationaux (PFN) pour avoir donné à l'évaluation un écho supplémentaire en vue d'une meilleure sensibilisation. Enfin, et plus important encore, je voudrais exprimer ma sincère gratitude à mon superviseur Mme Ileana C. Lopez qui a suggéré l'idée de mener cette enquête, n'hésitant pas à apporter sa précieuse aide éditoriale au projet, et pour avoir joué un rôle pilier tout au long de l'enquête. Elle a su y insuffler la motivation nécessaire et a été une source intarissable d'inspiration tout au long du processus.

## LISTE DES FIGURES :

Figure 1: Diagramme à colonnes montrant le nombre de réponses reçues des sondés par pays (Total - 40)

Figure 2 : Diagramme à colonnes montrant le nombre de réponses reçues comparé au nombre d'aires marines protégées SPAW

Figure 3 : Diagramme circulaire montrant le nombre d'évaluations PAME entreprises antérieurement

Figure 4 : Diagramme circulaire montrant le caractère obligatoire des évaluations PAME dans les pays respectifs

Figure 5 : Graphique à colonnes montrant les défis rencontrés dans les efforts de gestion efficace des aires marines protégées SPAW, assortis des différents degrés de difficulté – Élevé, Modéré et Élevé

Figure 6 : Diagramme à barres montrant les domaines à renforcer en vue d'aider à une meilleure gestion des aires marines protégées SPAW à l'avenir

Figure 7 : Graphique à colonnes montrant à quand remonte la dernière évaluation pour chaque AMP prise individuellement

Figure 8 : Diagramme à colonnes présentant les divers outils utilisés pour l'évaluation PAME des AMP SPAW

Figure 9 : Diagramme circulaire montrant le degré de disponibilité des responsables à partager les rapports/documents d'évaluation avec le PEC-PNUE

Figure 10 : Diagramme circulaire montrant le type d'organisme responsable mettant en œuvre l'évaluation PAME

Figure 11 : Diagramme circulaire montrant le degré de disponibilité à partager les prises photographiques provenant des différentes AMP

## INTRODUCTION

Le nombre d'aires protégées n'a cessé de croître à travers le monde, l'enjeu étant d'accélérer le processus de protection de la biodiversité terrestre et marine. Cette expansion reflète bien un engagement politique grandissant dans les nations du monde entier en faveur de la conservation de la biodiversité de la Planète. Ce changement s'inscrit dans le droit fil des objectifs du Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité, plan dont l'échéance mène à la date de réexamen des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (Objectif d'Aichi 11 pour la couverture des aires protégées) en 2020. Comme souligné lors de la Conférence 2018 des Nations Unies sur les Océans, le nombre d'Aires marine protégée (AMP) a été multiplié par 15, voir plus depuis l'adoption de la Convention sur la diversité biologique (CDB) en 1993. Une bien grande partie des océans est désormais protégée par rapport aux écosystèmes terrestres. La couverture mondiale des AMP est de 7,47 % ce qui représente un véritable bond comparée à 2,5 % il y a de cela 10 ans. Ce pourcentage représente un total de 17 276 AMP. Le pourcentage d'AMP créées dans les eaux nationales est beaucoup plus élevé que le pourcentage de celles créées dans les eaux internationales (Zones situées au-delà de la Juridiction nationale (ABNJ)). Un pourcentage de 17,32 % de ces eaux représente des zones désignées comme protégées, contre 1,18 % pour les zones ABNJ, ce qui représentent 61 % des océans de la planète (PNUE-WCMC, UICN et NGS, 2018).

Bien qu'il soit essentiel d'élargir la zone protégée, il est bien plus important encore de comprendre les impacts des mesures de gestion dans les aires protégées et de veiller à ce que les aires déjà protégées soient gérées efficacement afin d'atteindre les objectifs pour lesquels elles ont été créées. Ceci s'explique par la prise de conscience par rapport à un fait : couvrir de plus grandes superficies ne sera pas suffisant si l'on veut freiner la perte de la biodiversité.

L'Objectif 11 d'Aichi stipule que les aires protégées doivent être « gérées efficacement ». Il existe de bonnes raisons de croire que gérées efficacement, les aires protégées permettront d'obtenir de meilleurs résultats en matière de biodiversité. Selon les données dont on dispose dans la Base de données mondiale sur l'Efficacité de la gestion des aires protégées (GD-PAME) il n'existe de rapport d'évaluation de l'efficacité de la gestion que pour seulement 9,1 % des aires protégées, comme l'indique la base de données mondiale des aires protégées (WDPA) (PNUE-WCMC) et UICN, 2020). Cependant, l'absence de rapports systématiques, d'évaluations répétées et l'utilisation d'outils multiples rendent l'analyse des tendances sur cet élément de l'Objectif difficile à évaluer.

[Le Protocole SPAW relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées](#) qui représente la composante Biodiversité de la [Convention de Carthagène](#) se veut un accord régional pour la protection et l'utilisation durable de la biodiversité côtière et marine dans la grande région Caraïbes (WCR). Signé en janvier 1990, le Protocole SPAW est entré en vigueur en juin 2000, fournissant un cadre juridique unique pour la conservation de la biodiversité régionale. Elle est actuellement approuvée par 17 pays de la région. Le Protocole SPAW est également reconnu comme un outil important au service des objectifs des accords multilatéraux sur l'environnement (AME), tels que la CDB ou la Convention de Ramsar. Le Protocole SPAW s'applique principalement à quatre domaines majeurs dans la région des Caraïbes, à savoir : le renforcement et la gestion des aires protégées dans les Caraïbes ; la conservation des espèces menacées et en voie de disparition ; la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers ; et l'élaboration des lignes directrices pour les aires protégées et les espèces.

Le présent rapport se veut une évaluation préliminaire – la première du genre – de l'efficacité de la gestion des aires protégées répertoriées au titre du Protocole SPAW (35 AP au total). En s'appuyant sur une enquête, l'évaluation explore les inefficacités, les domaines nécessitant un appui et identifie les meilleures pratiques en vue d'une gestion efficace des aires protégées.

## ENQUÊTE SUR L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES (PAME)

Cette enquête a été menée dans l'optique de comprendre l'efficacité de la gestion des Aires protégées (AP) à travers une évaluation de grande envergure de tous les sites SPAW à travers la grande région Caraïbes. Ce sondage s'est évertué à circonscrire les problèmes auxquels sont confrontés les gestionnaires de sites SPAW lors de la conduite des évaluations d'efficacité de gestion, tout en déterminant les domaines où les gestionnaires auraient besoin d'un soutien en vue d'une meilleure gestion à l'avenir. Les articulations de l'enquête ont été conçues de façon à être facile à comprendre par tous les intervenants. L'enquête commence par un texte introductif, donnant un bref aperçu du Protocole SPAW et de la manière dont il soutient les activités du projet AME ACP – Phase 3 (Application des traités environnementaux dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)). Ensuite vient le but de l'enquête, les objectifs qu'elle essaie d'atteindre et le temps estimé pour son déroulement.

Par souci de facilitation, l'enquête a été divisée en cinq articulations : (I) Nom du pays et de l'AMP, (II) Enquête PAME (Efficacité de la gestion des aires protégées), (III) Informations sur les évaluations PAME antérieures, (IV) Coordonnées et (V) Publication. L'enquête est restée en cours de juillet 2020 à septembre 2020, recueillant les réponses des gestionnaires d'AP. L'anglais a été utilisé comme langue de communication. Les questions ont été rédigées dans un style simple et direct. Des options à choix multiples ont été proposées aux sondés afin de permettre aux gestionnaires de choisir entre autant d'options que souhaitées. Certaines questions comportaient des degrés (Élevé, Modéré et Faible) attribués à chaque option afin de mieux saisir les priorités. En outre, un savant dosage de questions ouvertes a également permis d'y inclure des questions spécifiques et des conseils que les gestionnaires ont bien voulu mettre en relief. Les questions s'énonçaient comme suit :

- (I) Nom du pays et de l'AP
  1. Nom du pays
  2. Veuillez sélectionner la zone marine protégée (AMP) inscrite au titre du Protocole SPAW et dont vous assurer la gestion
  
- (II) Évaluation PAME (Efficacité de la Gestion des Aires Protégées)
  1. Combien d'évaluations PAME ont été mises en œuvre?
  2. La présentation des résultats du Rapport PAME est-elle obligatoire dans votre juridiction ? Vous pourriez fournir plus de détails à cet effet si nécessaire.
  3. Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés dans le cadre d'une gestion efficace ? Veuillez choisir entre Élevé, Modéré et Faible pour indiquer le degré de difficulté rencontré
  4. Le cas échéant, quels sont les domaines pour lesquels vous souhaiteriez obtenir un soutien en vue d'une meilleure gestion à l'avenir ?
  5. Auriez-vous des recommandations/suggestions à émettre en vue d'améliorer le processus d'évaluation PAME à l'avenir ?
  
- (III) Les informations relatives aux précédentes évaluations PAME
  1. À quelle année remonte la dernière évaluation ?
  2. Quel est l'outil utilisé pour l'évaluation PAME ? (par exemple METT, GOBI Survey, AEMAPPS etc.)
  3. Êtes-vous disposé à partager le rapport/les documents d'évaluation avec le PEC-PNUE ?
  4. Les informations pour l'évaluation (y compris les données brutes, le rapport de réunion d'évaluation ou toute autre information) sont-elles disponibles dans une base de données publique telle que WCMC, GD-PAME, etc. ? Si affirmatif, veuillez le mentionner ci-dessous



- (IV) Coordonnées
1. Quel est le nom de l'agence responsable de l'évaluation/des évaluations ?
  2. L'entité responsable est-elle une agence/un consultant externe ou fait-elle partie de votre organisation ?
  3. Quelles sont les coordonnées de l'entité en question ?
- (V) Publication
1. Souhaiteriez-vous partager des photos de l'AMP sous crédits photographiques dans le cadre d'une publication ?

## OBSERVATIONS

Nombre total de pays = 9

Nombre total d'aires protégées = 35

Nombre total de réponses reçues à l'issue du sondage = 40

Total d'aires protégées 5 (AP) répertoriées à l'échelle du pays/nombre total de réponses recueillies auprès des sondés à l'échelle du pays :

1. Belize – 3/3
2. Colombie – 3/3
3. Cuba – 2/2
4. République dominicaine – 4/6
5. France – 10/9
6. Grenade – 1/3
7. Pays-Bas – 7/10
8. Saint-Vincent-et-les Grenadines – 1/2
9. États-Unis – 4/2

Nombre d'AMP n'ayant pas répondu à l'enquête = 6 (sur 35)

Nombre de réponses confirmant des évaluations PAME menées antérieurement = 26 (65 %)

Nombre de réponses confirmant le caractère obligatoire des évaluations de l'efficacité de gestion dans leur pays respectif = 21 (52,5 %)

Défis classés Très élevés sur l'échelle des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre d'une gestion efficace (en fonction du nombre de réponses reçues)/du degré de priorité le plus élevé =

1. Financement durable (30)
2. Effectifs (20)
3. Changements climatiques (19)
4. Application de la loi (18)
5. Renforcement des capacités (17)

Défis classés Modérés sur l'échelle des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre d'une gestion efficace (en fonction du nombre de réponses reçues) =

1. Gouvernance (25)
2. Conception (21)
3. Braconnage (21)
4. Planification inadéquate (20)
5. Renforcement des capacités (19)

Défis classés Faibles sur l'échelle des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre d'une gestion efficace (en fonction du nombre de réponses reçues)/du plus bas degré de priorité =

1. Conception (17)
2. Planification inadéquate (16)
3. Tourisme (12)
4. Braconnage (11)
5. Effectifs (6)

Nombre de réponses sollicitant du soutien en vue d'une meilleure gestion à l'avenir =

1. Financement durable -35 (87,5 %)
2. Renforcement des capacités - 29 (72,5 %)
3. Surveillance - 28 (70 %)
4. Efficacité de la gestion (PAME) - 19 (47,5)
5. Planification et mise en œuvre – 18 (45 %)
6. Mise en réseau – 17 (42,5 %)

À quand remontent les dernières évaluations ?

2019 – 10 (29,4 %)

2015 – 5 (14,7 %)

2016 & 2020 – 3 (8,8 %)

Nombre de réponses montrant l'outil le plus utilisé pour l'évaluation PAME

1. METT – 10 (29,4 %)
2. AEMAPPS-2 (5,9 %)

L'évaluation PAME a-t-elle été effectuée par une entité indépendante ou par une entité interne ?

Par une entité interne – 21 (61,8 %)

Par une Agence/un Consultant externe – 13 (38,2 %)

Malgré le fait que certains gestionnaires d'AP n'aient pas répondu aux questions de l'enquête en ce qui concerne leurs AP respectives, quelques AMP ont cependant soumis plus d'une réponse. Compte tenu de la subjectivité des options proposées, il a été observé que les réponses données pour la même AP par différents sondés n'étaient pas toujours identiques. Dans de rares cas toutefois, il a été observé que les réponses soumises étaient diamétralement opposées.

## TABLEAUX, GRAPHIQUES ET RÉPONSES AUX QUESTIONS OUVERTES TELLES QUE NOTÉES

### 1. Représentation par pays du nombre de réponses recueillies dans le cadre de l'enquête PAME

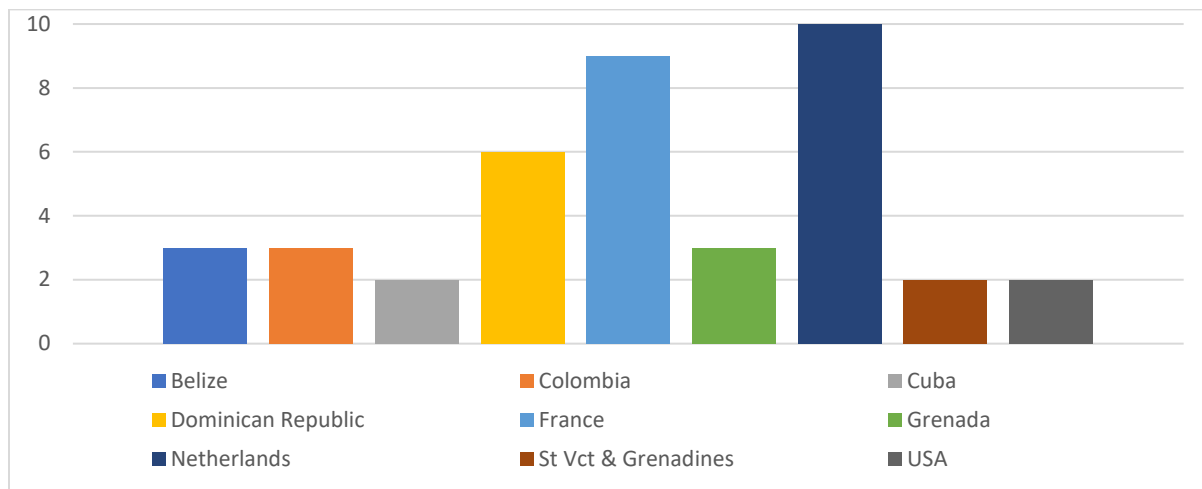


Figure 1 : Diagramme à colonnes montrant le nombre des réponses recueillies dans chaque pays dans le cadre de l'enquête (Total – 40)

### 2. Représentation par pays du nombre de réponses recueillies dans le cadre de l'enquête par rapport au nombre d'AMP SPAW représentées pour chaque pays

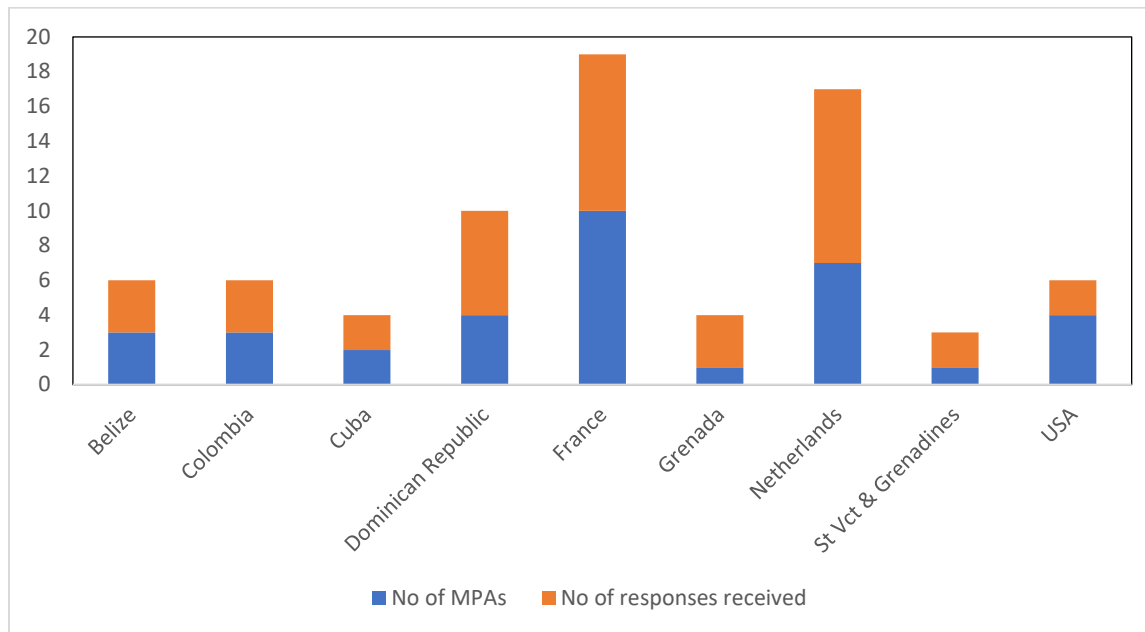
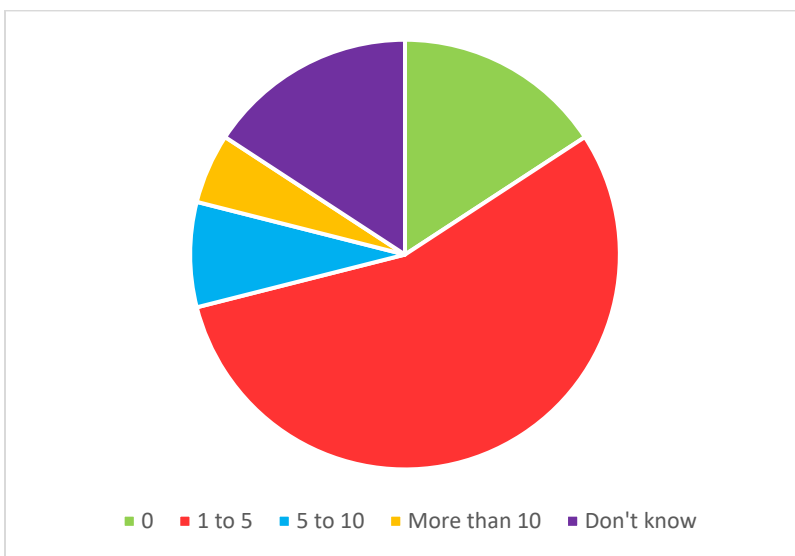


Figure 2 : Diagramme à colonnes montrant le nombre de réponses reçues comparé au nombre d'aires marines protégées SPAW

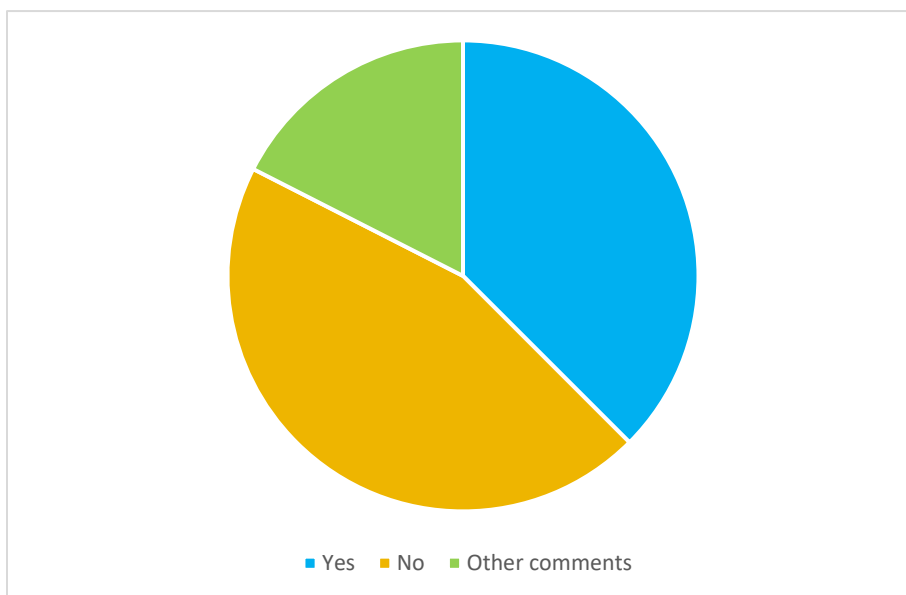
### 3. Nombre d'évaluations PAME mises en œuvre antérieurement



Autres commentaires : 1. seulement une analyse des actions issues du premier plan de gestion, pas véritablement une évaluation de l'efficacité ; 2. des études d'efficacité de gestion ont été menées depuis 2009

Figure 3 : Diagramme circulaire montrant le nombre d'évaluations PAME entreprises antérieurement

### 4. Les rapports d'évaluations PAME sont-ils obligatoires dans chaque pays ?



Autres commentaires : 1. Dans le cadre de certains accords régionaux, auxquelles nous sommes parties il nous est demandé de fournir des renseignements sur la mise en œuvre de l'efficacité de la gestion dans le Système des aires protégées (retraduit à partir de l'anglais) ; 2. Nous procédons à une évaluation du plan de gestion de la réserve tous les 5 ans (retraduit de l'anglais) ; 3. Affirmatif, d'ordre financier et contenu pertinent provenant de notre ONG, à destination du gouvernement local ; 4. Pas que je sache ; 5. Facultatif, cet élément figure actuellement dans le nouveau Plan national de développement, il fait

partie des objectifs ; 6. Absolument, la mise en œuvre du Plan de gestion de l'AMP doit être évaluée tous les 5 à 10 ans ; 7. Non obligatoire (de par la loi) mais un tableau de bord est fortement recommandé dans le cadre d'un plan de gestion. Notre nouveau plan de gestion est toujours en cours de rédaction.

Figure 4 : Diagramme circulaire montrant le caractère obligatoire des évaluations PAME dans les pays respectifs

**5. Les principaux défis rencontrés dans le cadre d'une gestion efficace des AMP SPAW sont répartis en degrés de difficulté : Élevé, Modéré et Faible**

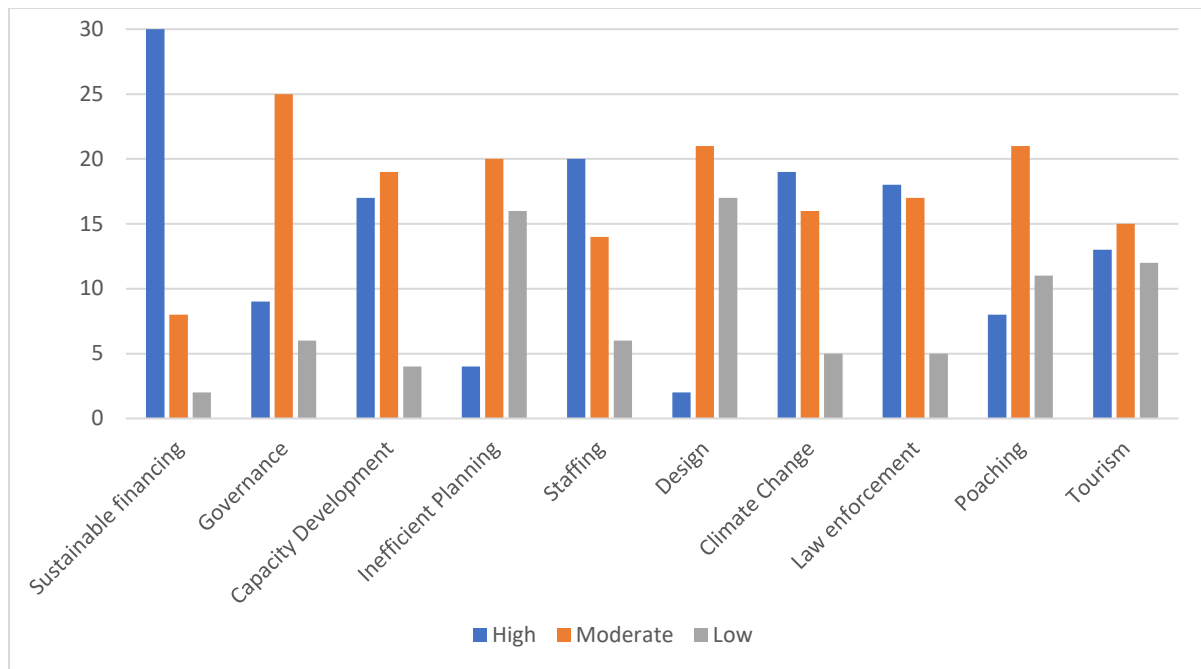
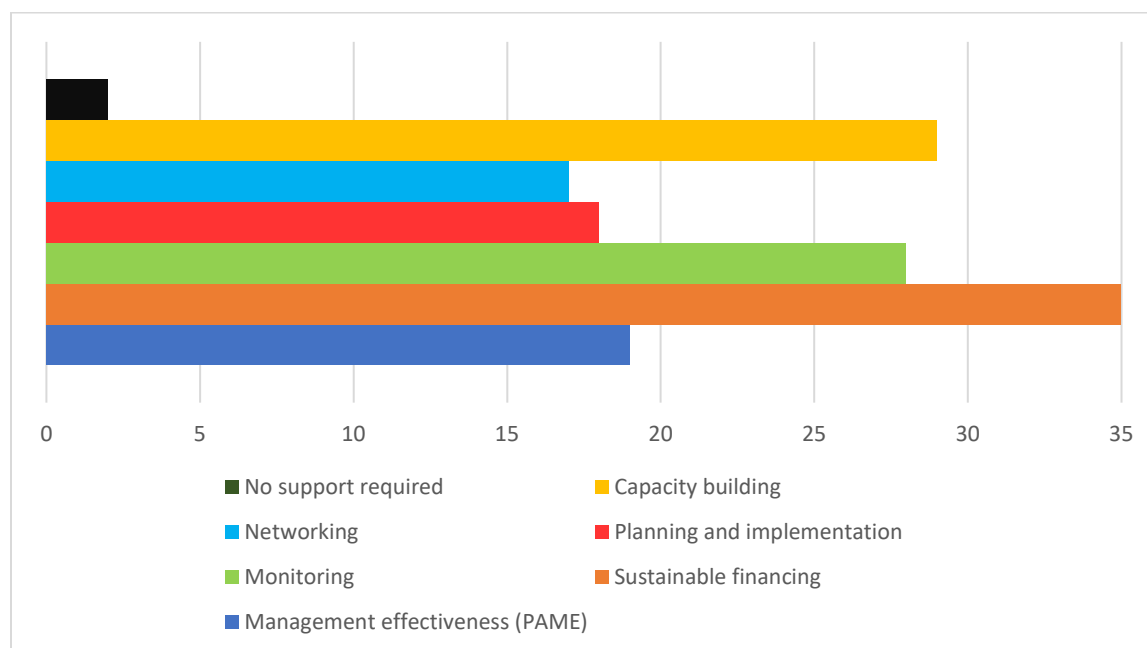


Figure 5 : Graphique à colonnes montrant les défis rencontrés dans les efforts de gestion efficace des aires marines protégées SPAW, assortis des différents degrés de difficulté – Élevé, Modéré et Élevé

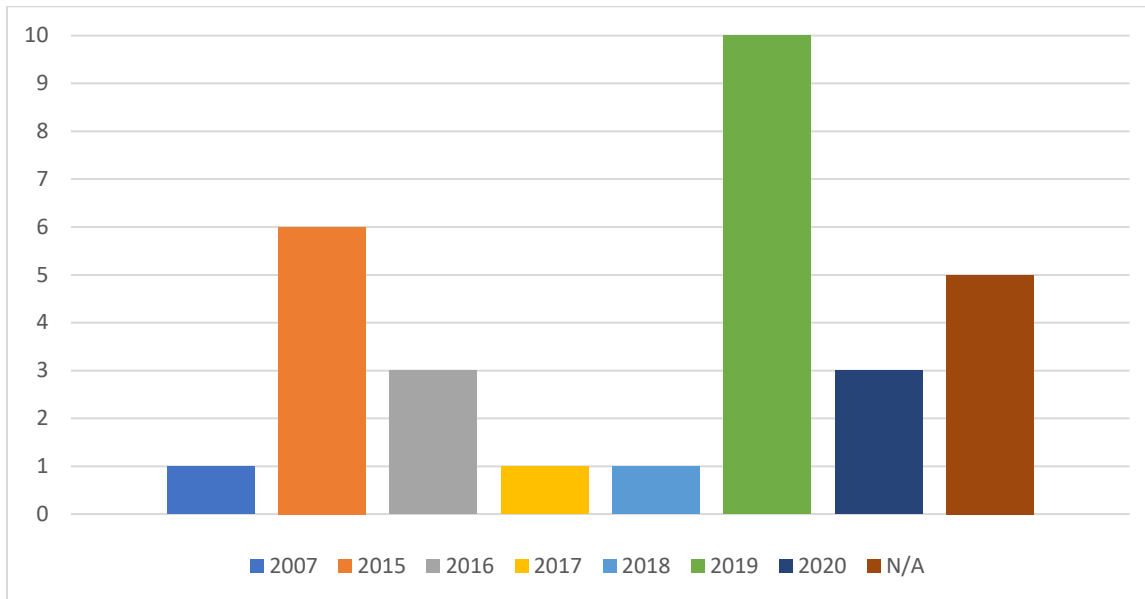
## 6. Domaines nécessitant un appui en vue d'une meilleure gestion future des aires marines SPAW



Autres commentaires : 1. Choix des outils technologiques (multiplicité des options à la fois matérielles et logicielles) ; 2. Sélection et mise en œuvre de technologies et d'outils aux fins de la conservation et de l'application de la loi ; 3. Soutien à la création d'une extension de la réserve (zone fonctionnelle)

Figure 6 : Diagramme à barres montrant les domaines à renforcer en vue d'aider à une meilleure gestion des aires marines

**7. À quelle année remonte la dernière évaluation ? (question ouverte)**

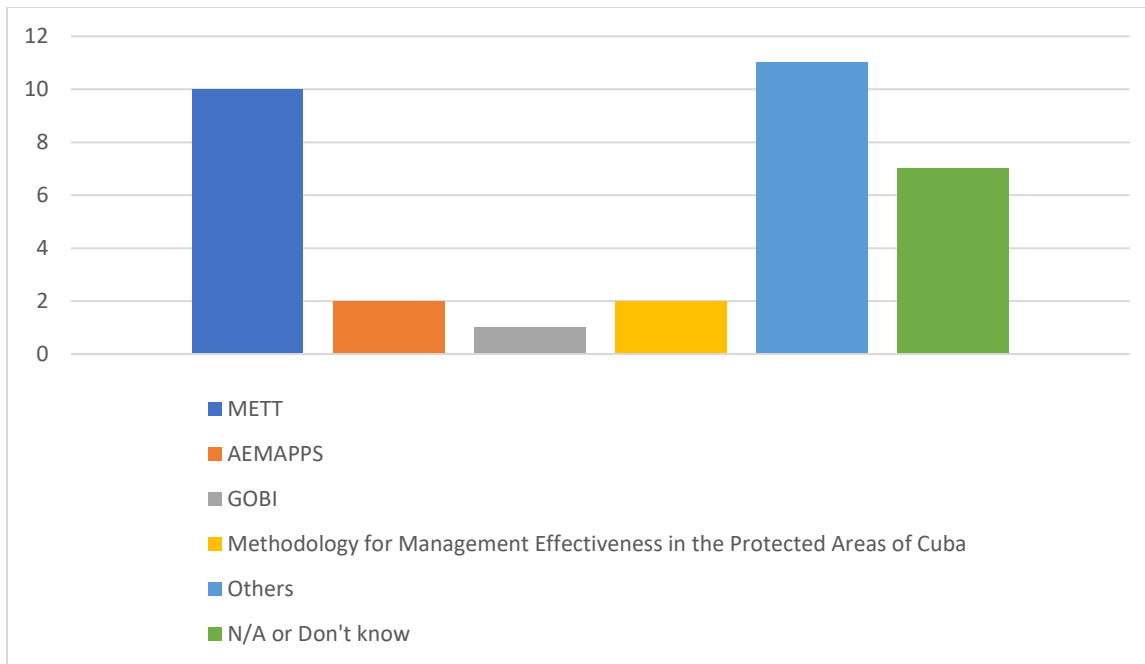


Autres commentaires : 1. Il s'agit de la toute première évaluation à laquelle nous ayons participé (retraduit de l'anglais) ; 2. Le processus a débuté en 2012 et se poursuit ; 3. Se poursuit ; 4. En cours (retraduit de l'anglais)

Figure 7 : Graphique à colonnes montrant à quand remonte la dernière évaluation pour chaque AMP prise individuellement

**8. Outils utilisés pour les évaluations PAME (question ouverte)**

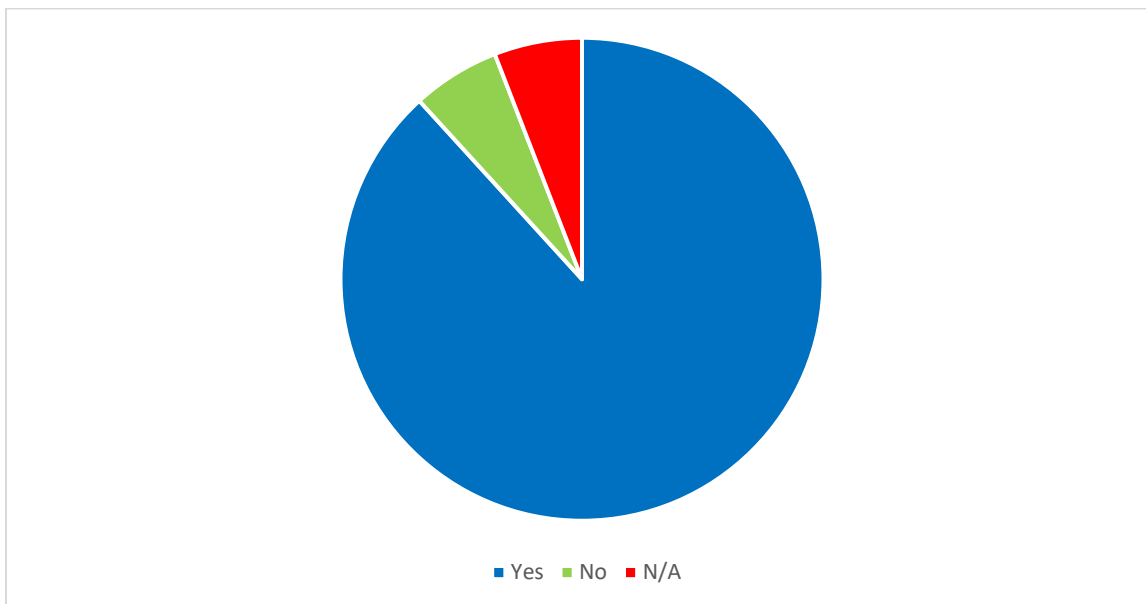




Autres : 1. Outil de suivi et autres ; 2. Processus public d'examen de l'efficacité du plan de gestion, du plan de zonage, des règlements ; 3. Belize National Protected Areas (NPAS)-METT Tool ; 4. Une conjugaison du dernier PAME national et du METT ; 5. Évaluation interne, plan de gestion (retraduit de l'anglais) ; 6. Aucun ; 7. Évaluation du plan de gestion (retraduit de l'anglais) ; 7. Méthodologie pour l'Évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées de Cuba ; 8. Méthodologie pour l'efficacité de la gestion pour les aires protégées de Cuba ; 9. Gestion de l'efficacité dans le cadre du réseau MPA connect, enquête sur l'efficacité de gestion à travers l'outil METT et le fonds MARFUND ; 10. évaluation de la charte territoriale actuelle sur la base d'indicateurs ; 11. RAMSAR ; 12. Méthodologie d'évaluation du Plan national de gestion français.

Figure 8 : Diagramme à colonnes présentant les divers outils utilisés pour l'évaluation PAME des AMP SPAW

### 9. Disponibilité à partager les rapports/documents d'évaluation avec le PEC-PNUE



Autres commentaires : Affirmatif. Ces commentaires sont rédigés en français, mis à la disposition du public et validés par des agences gouvernementales

Figure 9 : Diagramme circulaire montrant le degré de disponibilité des responsables à partager les rapports/documents d'évaluation avec le PEC-PNUE

### 10. Nature de l'organisme ayant entrepris l'évaluation

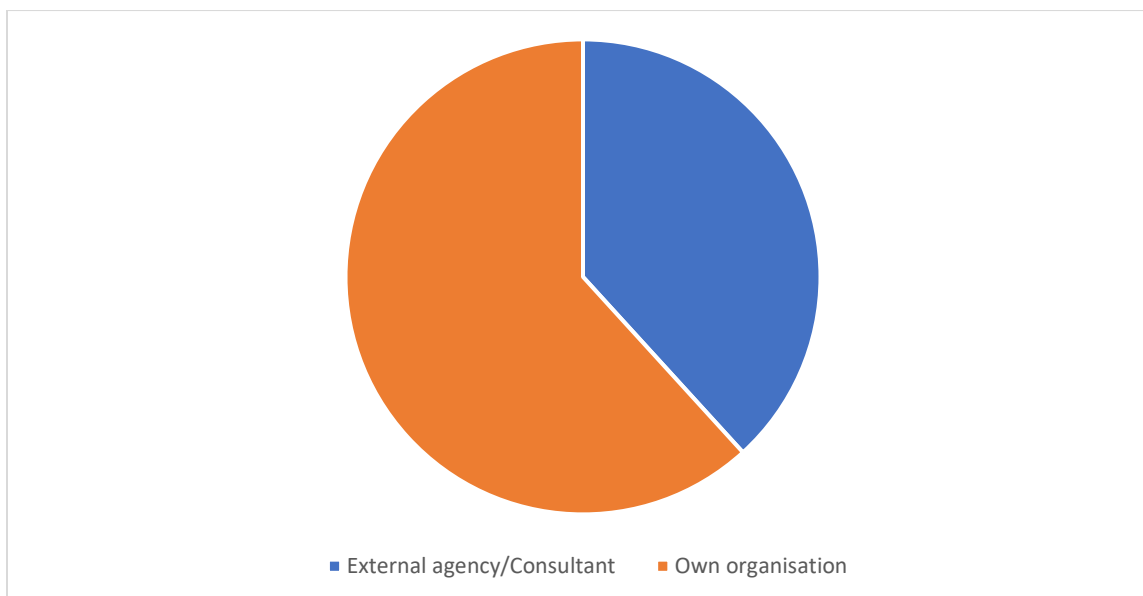
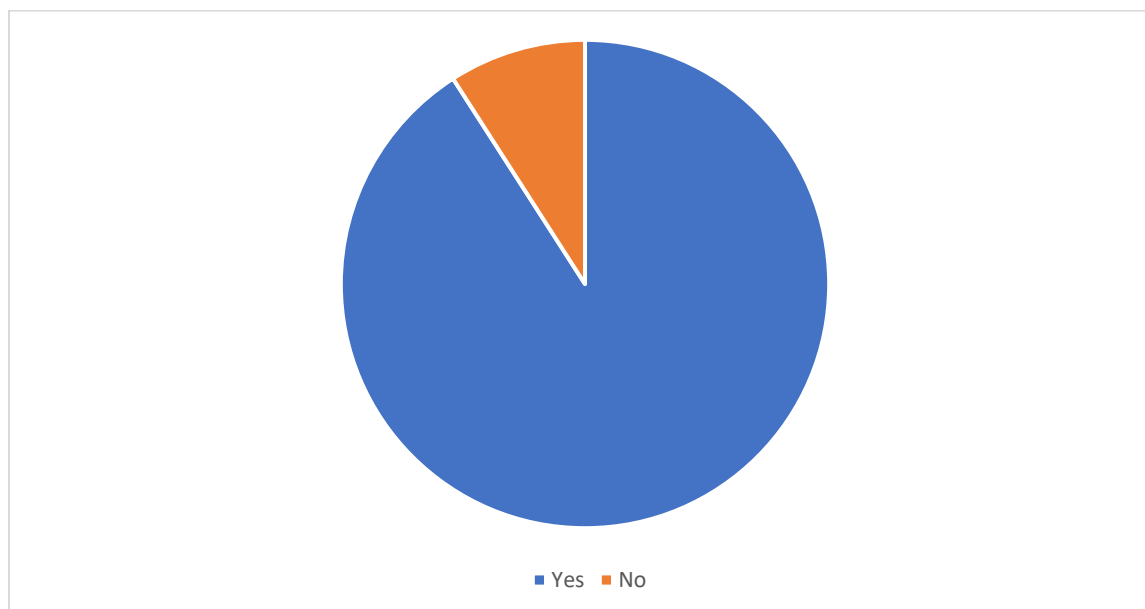


Figure 10 : Diagramme circulaire montrant le type d'organisme responsable mettant en œuvre l'évaluation PAME

## 11. Disponibilité à partager des photos de l'AMP sous crédits dans le cadre d'une publication (question ouverte)



Autres commentaires : pas certain que je dispose de photos

Figure 11 : Diagramme circulaire montrant le degré de disponibilité à partager les prises photographiques provenant des différentes AMP

## 12. Recommandations/suggestions en vue d'améliorer le processus d'évaluation PAME à l'avenir (question ouverte)

Réponses :

- Que le PAME soit suffisamment participatif, incluant à la fois la communauté et toutes les parties prenantes (retraduit de l'anglais)
- Échanger des expériences d'évaluation avec les autres aires protégées inscrites au titre du protocole
- Évaluer les outils technologiques et logiciels utilisés/déployés
- Effectuer des évaluations plus fréquemment.
- Plusieurs évaluations ont été menées par différentes organisations à l'échelle nationale au sein de chaque pays. Des efforts doivent être menés en vue de mettre en œuvre un processus d'évaluation unique à l'échelle du pays ; les résultats doivent être disponibles le cas échéant.
- Suivre le format qui a été conçu pour le pays.
- L'efficacité est essentielle, car nous avons bien trop de « parcs sur papier » qui vont à l'encontre des Objectifs d'Aichi et certainement des objectifs « 30×30 » visant à convertir 30 % de la planète en zones protégées à l'horizon 2030 Davantage de vidéos en ligne, davantage de fiches d'informations sur page unique et de soutien à la collecte et à la saisie des données collectées par la communauté locale (pêcheurs, visiteurs des sites de plongée) sont autant de ressources devenues nécessaires.
- L'élaboration d'un outil d'auto-évaluation plus accessible.
- Une meilleure estimation du nombre d'agents nécessaires
- Les outils d'évaluation devraient comporter davantage de mécanismes permettant d'impliquer les parties prenantes de l'AMP dans le processus d'évaluation
- Je ne connais pas du tout l'outil PAME
- Une évaluation de l'ensemble du réseau et de la connectivité entre les AP serait pour moi (tout au moins) plus efficace qu'une évaluation des aires protégées prises individuellement

- Il est nécessaire de concevoir des indicateurs standards afin d'être à même de mesurer l'évolution des Aires marines protégées et faire des comparaisons au niveau régional.
- Que ces évaluations soient plus continues (retraduit de l'anglais)
- MPA connect a élaboré un protocole de gestion efficace que les gestionnaires peuvent utiliser pour l'évaluation de l'efficacité.
- Non, il s'agit plutôt d'un formulaire très convivial et simple dans sa conception
- Non, je le trouve plutôt bien
- Le financement de la gestion de notre AMP provient en partie de l'État ; mais nous n'obtenons aucun financement supplémentaire destiné à soutenir le processus PAME qui doit être mis en œuvre par une entité externe pour en assurer l'impartialité. Nous avons également des difficultés à financer notre comptabilité analytique externe nécessaire au processus PAME.
- L'Autorité doit signer un engagement contractuel avec un gestionnaire et mettre des fonds à la disposition de ce dernier.

**13. Les informations préalables à l'évaluation (y compris les données brutes, le rapport de réunion d'évaluation ou toute autre information) sont-elles disponibles dans une base de données publique telle que WCMC, GD-PAME, etc. ? (question ouverte)**

Réponses :

- Incertain
- Aucun
- Non X 6
- Affirmatif : La Base de données sur la Biodiversité des Antilles néerlandaises
- dcbd.nl
- Affirmatif, le site web de l'AMP
- Incertain X 2
- Pas encore finalisé
- Pas à ce que je sache
- Les résultats n'ont pas été publiés
- Je ne sais
- Pas encore
- Les informations ne sont pas encore disponibles dans les bases de données publiques
- Négatif, mais il est disponible dans nos archives et les rapports ont été envoyés à GET (retraduit de l'anglais) X 2
- Ne se retrouve dans aucune base de données publique (retraduit de l'anglais)
- Négatif, mais ils figurent dans nos fichiers et rapport en a été fait à GET (retraduit de l'anglais)
- Négatif. Se trouve dans nos dossiers et le FEM en a été notifié (retraduit de l'anglais)
- Je n'ai pas connaissance de cette information (retraduit de l'anglais)
- Négatif, mais nous pouvons l'ajouter à notre site web
- Une évaluation a déjà eu lieu, mais aucune des méthodes n'est mentionnée ici
- L'évaluation précédente est disponible, mais n'est aucunement basée sur l'une des méthodes énumérées
- Tout a été rendu public

**14. Quel est le nom de l'entité responsable de l'évaluation/des évaluations ? (question ouverte)**

Réponses :

- The Nature Conservancy
- CORPOURABA avec l'appui du projet FEM Connectivités des socio-écosystèmes dans les Caraïbes
- CORALINA
- PARQUES NACIONALES NATURALES DE COLOMBIA

- DCNA/COZMUK, Nature2
  - Je n'en ai pas connaissance
  - Bureau des sanctuaires marins nationaux/Sanctuaire marin national des Florida Keys
  - NOAA
  - Bureau du Système national des aires protégées (SNAP). Consultants Wildtracks Belize
  - Ministère des Pêches de Belize
  - Direction des pêches
- Il n'existe pas d'agence désignée The Nature Conservancy a pris part à la dernière évaluation.
- Direction Générale des Territoires et de la Mer et le Parc Naturel Régional de Guyane (en interne)
  - DGTM et PNRG (en interne)
  - Aires protégées marines de Grenade (GMPA)
  - Solutions de gestion des écosystèmes côtiers
  - Aucune
  - TNC
  - Association Tité et Office National des Forêts
  - L'Office français de la biodiversité (OFB)
  - Parque Nacional Guanahacabibes
  - Ministère de l'Environnement et des ressources naturelles au sein du Vice-Ministère des Zones protégées et de la Biodiversité X 4
  - L'administration de l'AP met en œuvre son autoévaluation
  - EL DEPARTAMENTO DE BIODIVERSIDAD
  - Le Gouvernement de Belize par l'intermédiaire des consultants
  - Evaluation en interne selon une méthodologie partagée avec les autres parcs nationaux
  - Dutch Caribbean Nature Alliance (DCNA) – Alliance pour la nature des Antilles néerlandaises X 3
  - Conservatoire du littoral
  - Stegastes Consulting (entité privée externe), en partenariat avec Réserves Naturelles de France et l'Office français de la biodiversité

**15. Quelles sont les coordonnées de l'agence en charge de la mise en œuvre de l'évaluation PAME ? (courriel, numéro de téléphone et/ou site Web) – Question ouverte.**

Réponses :

- corpouraba@corpouraba.gov.co - (57+8281022 extension 133) [www.corpouraba.gov.co](http://www.corpouraba.gov.co)
  - [mares@coralina.gov.co](mailto:mares@coralina.gov.co)
  - <http://www.parquesnacionales.gov.co/portal/es/> [alejandro.bastidas@parquesnacionales.gov.co](mailto:alejandro.bastidas@parquesnacionales.gov.co)
  - [cienaga@parquesnacionales.gov.co](mailto:cienaga@parquesnacionales.gov.co)
  - [director@dcnanature.org](mailto:director@dcnanature.org)
  - [director@dcna.org](mailto:director@dcna.org) / [solutions@cozm.uk](mailto:solutions@cozm.uk) / [kallidemeyer@me.com](mailto:kallidemeyer@me.com)
  - [floridakeys.noaa.gov](http://floridakeys.noaa.gov)
  - [george.schmahl@noaa.gov](mailto:george.schmahl@noaa.gov)
  - <http://protectedareas.gov.bz/> Consultant : [zoeatwildtracks@gmail.com](mailto:zoeatwildtracks@gmail.com)
  - [office@wildtracksbelize.org](mailto:office@wildtracksbelize.org)
- Direction des pêches, Ministère de la résilience climatique et de l'Environnement Ministerial Complex, 473-440-2708 [pssec@climateresilience.gov.gd](mailto:pssec@climateresilience.gov.gd)
- [grenadampas@gmail.com](mailto:grenadampas@gmail.com) (+1 473 404 3814)
  - [solutions@cozm.co.uk](mailto:solutions@cozm.co.uk)
  - [WWW.TNC.ORG](http://WWW.TNC.ORG)
  - Raoul Lebrave Président Association Tité: [asso.tite@gmail.com](mailto:asso.tite@gmail.com) 0690 50 35 63 0690 56 94 25 //
  - Sophie Le Loc'h Conservatrice à/c du 1.10.2020 [sophie.leloch@onf.fr](mailto:sophie.leloch@onf.fr) 0690 74 35 61
  - [sophie.leloch@onf.fr](mailto:sophie.leloch@onf.fr)
  - <https://ofb.gouv.fr/>
  - Courriel : [Imarquez@vega.inf.cu](mailto:Imarquez@vega.inf.cu); Téléphone : 53 48750366

- Jose Manuel Mateo Feliz, josemanuel.mateofeliz@ambiente.gob.do ; Pedro Radhames Arias, pedro.arias@ambiente.gob.do ; Pablo Medina, pablo.medina@ambiente.gob.do y [WWW.ambiente.gob.do](http://WWW.ambiente.gob.do)
- José Manuel Mateo Feliz, 809-501-4182, josemanuel.mateofeliz@ambiente.gob.do ; Pedro Radhames Arias, 809-501-2718, pedro.arias@ambiente.gob.do ; Pablo Medina, 809-467-6784, pablo.medina@ambiente.gob.do, [www.ambiente.gob.do](http://www.ambiente.gob.do)
- PN Cayos de San Felipe. Courriel pour tout renseignement : zaimiuri8413@gmail.com ; Téléphone +53 48 794169
- Jose Manuel Mateo Feliz, josemanuel.mateofeliz@ambiente.gob.do, 809-501-4182 ; Pedro Radhames Arias, pedro.arias@ambiente.gob.do, 809-501-2718 ; Pablo Medina, pablo.medina@ambiente.gob.do, 809-467-6784 ; [www.ambiente.gob.do](http://www.ambiente.gob.do) X 2
- 809-567-4300 (<https://ambiente.gob.do>)
- office@wildtracksbelize.org, [emma.doyle@gcfi.org](mailto:emma.doyle@gcfi.org)
- [director@dcnanature.org](mailto:director@dcnanature.org) X 2
- am.bouille@conservatoire-du-littoral.fr, 0690 551585,
- Amandine VASLET <amandine.vaslet@gmail.com> ; +590 690 545 896

## ANALYSE

Le présent rapport d'expertise fait des observations et émet des commentaires sur l'universalité des sites SPAW à la lumière d'une synthèse des réponses l'évaluation et cherche à dépeindre un tableau d'ensemble plutôt que d'explorer en profondeur les AMP prises individuellement.

### Réponses recueillies au cours de l'enquête (Figure 1 et 2) :

Au total, 40 réponses ont été recueillies au cours de l'enquête qui portait sur les 35 aires protégées inscrites au titre du Protocole SPAW. De ces 35 AP, 6 n'ont pas soumis de réponse à l'évaluation (Figures 1 et 2). Cet écart était dû à une double communication avec plus d'une partie responsable de la gestion des Aires protégées. Il est arrivé que plusieurs personnes soient responsables de la même AP, comme c'est le cas pour le parc marin Man of War Shoal où il y a un gestionnaire pour le parc et un responsable distinct pour l'ONG en charge du parc, en l'occurrence Nature Foundation. Dans de tels cas, il a été possible d'établir d'abord une communication afin de savoir lequel des acteurs négligerait les évaluations de l'efficacité de gestion, plutôt que de passer directement à l'enquête. Par conséquent, bien que provenant de la même AP, certaines réponses sont répétitives, car soumises par différents gestionnaires/responsables de la même aire. Pour certaines réponses, ces doublons étaient également liés aux multiples suivis du Protocole SPAW auprès de la partie concernée. Vu l'accueil peu enthousiaste qui a été réservé initialement à l'enquête, de nombreuses sessions de suivi du côté des gestionnaires d'AP ont été nécessaires afin d'amener ceux-ci à soumettre leurs réponses. C'est la raison pour laquelle l'enquête s'est déroulée sur plusieurs mois.

### Historique de l'évaluation PAME et règlements (Figure 3 et 4) :

45 % des réponses relevaient le fait qu'il n'était pas obligatoire pour les gestionnaires de procéder à une évaluation de l'efficacité de la gestion des AP respectives dans leurs pays (Figure 4). Cependant, 68 % (55 % pour 1 à 5 évaluations + 8 % pour 5 à 10 évaluations + 5 % pour plus de 10 évaluations) des réponses ont indiqué qu'il y a eu au moins une évaluation menée antérieurement, leur nombre variant entre 1 et plus de 10 dans certains cas (Figure 3). Toute proportion gardée, les attitudes semblaient positives à l'idée de conserver une AP « gérée efficacement », et ce même en l'absence d'une réglementation qui influencerait les actions des gestionnaires. Toutefois, beaucoup reste encore à faire pour ce qui est d'étendre d'une part la superficie dans la catégorie des AP « gérées efficacement » et d'autre part, sensibiliser davantage les gestionnaires quant à l'importance de la conservation des AP au profit de la biodiversité et des écosystèmes.

### Défis à relever pour une gestion efficace (Figure 5) :

Afin de comprendre les principaux défis auxquels sont confrontés les gestionnaires d'AP, divers degrés de difficulté ont été définis - Élevé (3 points), Modéré (2 points) et Faible (1 point). C'est sur cette base qu'une note a été attribuée aux différents défis (Figure 5).

Financement durable :  $90 + 16 + 2 = 108$   
Gouvernance :  $27 + 50 + 6 = 83$   
Renforcement des capacités :  $51 + 38 + 4 = 93$   
Planification inadéquate :  $12 + 40 + 16 = 68$   
Dotation en personnel :  $60 + 28 + 6 = 94$   
Conception :  $6 + 42 + 17 = 65$   
Changements climatiques :  $57 + 32 + 5 = 94$   
Application de la loi :  $54 + 34 + 5 = 93$   
Braconnage :  $24 + 42 + 11 = 77$   
Tourisme :  $39 + 30 + 12 = 81$

L'ordre décroissant (du degré le plus élevé à celui le plus bas) des défis rencontrés est le suivant :

Financement durable > Dotation en personnel = Changements climatiques > Renforcement des capacités = Application de la loi > Gouvernance > Tourisme > Braconnage > Planification inadéquate > Conception

Le financement durable s'est révélé le principal défi (en termes de points) auquel sont confrontés les gestionnaires d'aire SPAW, tandis que la conception s'est avérée un défi minimal. La dotation en personnel, les changements climatiques, le renforcement des capacités et l'application de la loi étaient à des niveaux similaires et peuvent par conséquent être regroupés comme un ensemble constituant le second défi majeur auquel les gestionnaires ont été confrontés.

Toutefois, il faudra garder à l'esprit le fait que le total des points n'est pas la seule mesure des défis rencontrés et doit être considéré strictement comme un indice préliminaire permettant de quantifier les défis. Il est impératif de comprendre chaque défi dans le cadre de chaque AP prise séparément, afin de parvenir à une conclusion concrète. Mener une enquête et un examen plus approfondis constitue un préalable impératif pour toute mesure à prendre.

### **Domaines nécessitant un appui tel que sollicité par les gestionnaires (Figure 6) :**

Comme on l'a vu précédemment, le financement durable s'est une fois de plus imposé comme le principal obstacle à une gestion efficace pour les gestionnaires d'AP. Le renforcement des capacités et la surveillance se suivaient de très près dans cette classification et ont été considérés comme les deuxième et troisième défis majeurs ; les gestionnaires ont sollicité un soutien futur dans ces deux domaines, ce qui montre des similitudes avec l'évaluation précédente. L'efficacité de la gestion (PAME) se positionne comme le quatrième domaine à renforcer, à une distance seulement du point Surveillance tel que classé parmi les domaines à renforcer, mais talonné de très près par le point Planification et exécution et Mise en réseau, consécutivement. Le classement peut servir de point de départ pour une exploration approfondie des besoins de chaque aire protégée avant la rédaction d'une déclaration générale. Il faut également en prendre note dans la perspective des prochaines enquêtes qui devront choisir très soigneusement les options et offrir une grande variété d'options parmi lesquelles les gestionnaires pourront choisir. Limiter l'utilisation de termes techniques dans les options est un autre point digne d'être relevé.

Il a également été observé que 2 AP ont soumis des réponses indiquant « Aucun soutien requis », montrant une grande autosuffisance au sein de leur équipe de gestion.

### **Outils utilisés et nature de l'organisme responsable des évaluations (Figure 8 et 10) :**

L'outil de suivi de l'efficacité de la gestion ou METT a été l'instrument d'évaluation le plus largement utilisé pour les AP SPAW (10 réponses soumises), suivi par les outils AEMAPPS et "Methodology for Management Effectiveness in the PAs of Cuba" (2 réponses soumises pour chacun). GOBI survey, Aucun et RAMSAR ont été respectivement utilisés par une aire protégée pour chacun des outils (Figure 8). Certaines AP ont également utilisé une combinaison d'outils pour leurs évaluations, par exemple les outils MPA Connect Management effectiveness, METT et MARFUND Management effectiveness survey, tous utilisés par la réserve marine de Port Honduras.

S'agissant de l'organisme responsable de l'enquête, la majorité des AP (62 %) ont entrepris leurs propres évaluations, lesquelles auraient eu des effets aussi positifs que négatifs. Parmi les effets positifs, l'on peut citer le fait de disposer d'un capital de connaissances complexes et locales sur l'AP, ce qui se traduit par une meilleure évaluation des sites préoccupants au sein de l'AP. Cependant, les évaluations entreprises en interne peuvent également produire un effet inverse : celui de ne pas mener suffisamment d'évaluations pour conserver l'AP dans un état sain, en utilisant notamment les fonds alloués pour intervenir dans un autre domaine préoccupant. Les entités externes telles que les consultants externes peuvent récuser le facteur d'impartialité, observation qui serait alors fondée au cas où l'évaluation serait mise en œuvre par des entités internes.

Il est mondialement reconnu que l'idéal est de disposer d'un outil universel d'évaluation de l'efficacité de la gestion (tel que METT). Mais il est également entendu que chaque région présente son ensemble de



complexités spécifiques pour lesquelles un outil d'évaluation spécifique ne serait pas aussi efficace qu'un autre outil différent. C'est la raison pour laquelle de façon générale, les AP utilisent leur propre outil adapté. Il en va de même pour la région des Caraïbes, au regard de son ensemble complexe de zones côtières et de la multiplicité des pays et territoires relevant de plusieurs juridictions.

### **Recommandations/suggestions en vue d'améliorer le processus d'évaluation à l'avenir**

Cette question est ouverte. Plusieurs types de réponses ont été enregistrés et différents gestionnaires ont indiqué des axes d'amélioration en ce qui concerne leurs AP prises individuellement. Quelques-uns de ces gestionnaires ont suggéré l'utilisation d'un outil d'évaluation plus uniforme et plus continu avec un ensemble de critères et d'indicateurs standard pour mesurer l'équivalence et échanger des expériences d'évaluation. L'échelle variait d'un niveau régional, national, à toutes les aires protégées inscrites au titre du Protocole SPAW. La nécessité de disposer des indicateurs standards pour évaluer l'évolution des évaluations à l'avenir et faire des comparaisons à une certaine échelle ressort dans toutes les réponses, directement ou indirectement, dans la perspective d'une amélioration du processus PAME à l'avenir.

Parmi d'autres suggestions importantes, citons la nécessité de rendre le PAME suffisamment participatif : il devra à la fois inclure la communauté locale (les pêcheurs, les visiteurs des sites de plongée qui aident à collecter et à saisir des données, etc.) ainsi que tous les autres acteurs impliqués et une évaluation du type de technologie et d'outils logiciels utilisés pour les évaluations. Mettre au point un outil d'autoévaluation plus accessible et mener des évaluations plus fréquemment sont d'autres points saillants qui ressortent des observations et commentaires émis par les gestionnaires. Deux commentaires relèvent également les problèmes de financement :

1. L'autorité doit engager contractuellement un gestionnaire pour financer l'évaluation ;
2. Difficultés à trouver des fonds destinés à soutenir aussi bien les évaluations qui seront menées par une entité externe (par souci d'impartialité) que la comptabilité analytique externe nécessaire pour le processus PAME. Dans l'optique d'une amélioration du processus, il a également été suggéré de tirer davantage parti des outils tels que des vidéos en ligne et des fiches d'informations.

## LACUNES ET POINTS À AMÉLIORER

1. Il est important d'identifier le principal responsable ou la personne compétente pour les questions de gestion au sein de l'AP. Il est possible que l'enquête ait été menée par un consultant externe
2. Barrières linguistiques : la région des Caraïbes étant une terre accueillant une mosaïque de langues parlées par un ensemble de pays, il est important de considérer la langue locale parlée avant de commencer toute communication
3. Tout en recherchant les principaux défis rencontrés et les domaines à renforcer en vue d'une gestion efficace, les options à choisir aurait bien pu être portées sur la même ligne ou sur des lignes identiques, question de comprendre la corrélation entre celles-ci.
4. En général, les questions et les options utilisées dans le cadre de l'enquête doivent être conçues de façon adéquate et basées sur les suggestions faites par les experts dans le domaine et ayant une expérience antérieure sur les mêmes questions.
5. Pour toute communication dans le cadre de l'enquête/l'étude, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie du groupe et de l'étudier/le circonscrire avant le déroulement de l'enquête.

## RÉFÉRENCES :

*UNEP-WCMC, IUCN and NGS (2018). Protected Planet Report 2018. UNEP-WCMC, IUCN and NGS: Cambridge UK; Gland, Switzerland; and Washington, D.C., USA.*

*UNEP-WCMC and IUCN. September 2020. Protected Planet: The Global Database on Protected Areas Management Effectiveness (GD-PAME), September 2020 version, Cambridge, UK: UNEP-WCMC and IUCN (Accessed from: <https://livereport.protectedplanet.net/chapter-5>).*